



# NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT FACE A L'EXPLOITATION SEXUELLE DANS LE TOURISME ET A LA PROSTITUTION

## MADAGASCAR



**Localisation :** ● Tananarive ● Nosy Be

**Partenaires et associés:** Association des Femmes Samaritaines (AFSA), associations de cybercafés, structures hôtelières, Ministère du Tourisme, Office National et régionaux du Tourisme de Madagascar, Hôtels Mada, Anjary, Donia et Tsinio, Ministère de la Population et des Affaires Sociales, Ministère de l'Intérieur, Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs (PMPM), Direction de la Coopération Internationale (DCI / police française), Office Central pour la Répression des Violences faites aux Personnes (OCRVP / police française), Air France, Agence Française de Développement (AFD)

**Bénéficiaires :** 98 enfants, 20 familles, 1000 parents, 3000 travailleurs du sexe, 4000 clients, 300 000 touristes, 400 000 clients de cybercafés, 100 employés de structures hôtelières, 50 policiers de la police malgache.

**Durée du projet:** 30 mois.

## CONTEXTE

Madagascar connaît depuis plus d'un quart de siècle une crise profonde accentuée par le contexte économique international ainsi que des problèmes politiques récurrents. Madagascar continue ainsi de figurer parmi les pays les plus pauvres du monde. Selon le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en 2012, 76% de la population vivait sous le seuil de pauvreté, plaçant le pays au 151<sup>ième</sup> rang sur 186 au classement de l'Indice de Développement Humain (IDH), avec une population particulièrement jeune (44,2 % est âgée de moins

de 15 ans) dont près d'un quart est déscolarisé. Dans ce contexte, la pauvreté, la précarité des services publics, le manque d'opportunités professionnelles, les inégalités et la migration des travailleurs augmentent la vulnérabilité de certains segments de la population, notamment des enfants. L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une réalité criante qui tend à se généraliser, à se développer et malheureusement à se banaliser. Le rapport du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies de février 2012 le stipule claire-

ment et note « avec une profonde inquiétude que la prostitution des enfants et le tourisme sexuel prennent de l'ampleur. (...) Le Comité est préoccupé par le peu d'enquêtes ouvertes sur des cas de prostitution d'enfants et de poursuites intentées contre les responsables. Il est également inquiet d'apprendre que l'exploitation sexuelle des enfants est largement acceptée par les parents, les amis, les communautés, en raison des gains financiers qu'elle représente pour des familles défavorisées ».

## OBJECTIF GENERAL

Contribuer à l'amélioration de la promotion et de la protection des droits de l'enfant face à l'exploitation sexuelle et réduire la tolérance sociale de la violation de ces droits à Madagascar.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

Stimuler un changement de comportement et d'attitudes des touristes internationaux et nationaux à Madagascar en proposant une information claire sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et des outils de sensibilisation adaptés.

Mobiliser les pouvoirs publics et judiciaires et les acteurs du secteur privé et touristique afin de les responsabiliser à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme à Tananarive et Nosy Be.



## BUREAU LOCAL ECPAT FRANCE

Via son bureau local, ECPAT France mène à la fois des actions de sensibilisation et de plaidoyer, des activités de renforcement des capacités des acteurs associatifs, communautaires et institutionnels, de prévention et des activités de prise en charge des enfants victimes.

Mise en place de procédures de signalement en milieu hôtelier à Tananarive et Nosy Be

- **1 manuel de signalement** est adapté au contexte malgache et traduit.
- **3 modules de formation** sont créés (structure hôtelière, Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs, association de Protection de l'Enfance).
- **1 formation en ligne** « e-learning » est adaptée au contexte et traduite en malgache.
- **100 employés d'hôtels** sont formés aux procédures de signalement.
- **4 hôtels**, au moins, ont mis en place des procédures de signalement.
- **50 policiers** de la Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs sont formés et soutenus techniquement lors de la prise en charge de victimes d'abus sexuels et du suivi des enquêtes.
- **3 enfants victimes d'exploitation sexuelle dans le tourisme** sont identifiés dans le cadre des procédures de signalement en milieu hôtelier, puis pris en charge, accompagnés pendant toute la durée des procédures juridiques et réinsérés de manière durable.
- **3 enquêtes** sont initiées et poursuivies en lien avec l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et la prostitution infantile.

Signalement et prise en charge des mineurs victimes

- **60 enfants victimes d'exploitation sexuelle** sont pris en charge et réinsérés de manière durable.
- **3 enfants victimes d'exploitation sexuelle** dans le tourisme identifiés dans le cadre des procédures de signalement en milieu hôtelier sont pris en charge, accompagnés pendant toute la durée des procédures juridiques et réinsérés de manière durable.

Réalisation d'actions de prévention et de sensibilisation des groupes les plus vulnérables et des touristes nationaux et internationaux

- **diffusion de matériel de sensibilisation** en version print et numérique (affiches, brochures, encarts internet, autocollants, insertions pour journaux et magazines, SMS).
- **300 000 touristes nationaux et internationaux** sont informés du phénomène et 10 000 d'entre eux sont sensibilisés.
- **400 000 clients de cybercafés** sont sensibilisés.
- **1000 parents** sont sensibilisés.
- **3000 travailleurs de sexe** sont sensibilisés.
- **4000 clients** sont sensibilisés.
- **20 familles** bénéficient d'actions de prévention et d'un accompagnement pour une réinsertion durable.
- **35 enfants à risque** bénéficient d'un accompagnement pour une réinsertion durable.

Production et diffusion d'études sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme à Madagascar

- **1 étude** sur l'exploitation sexuelle dans le tourisme est publiée et diffusée.
- **1 étude** sur le lien entre prostitution et internet est publiée et diffusée.
- **2 événements de présentation** des publications sont organisés et médiatisés.

Renforcement des capacités techniques basé sur un système de suivi / évaluation de qualité

- **évaluation intermédiaire interne.**
- **base de données et fiches de suivi des enfants victimes** d'exploitation sexuelle dans le tourisme et de prostitution infantile et **des enfants et familles à risque.**
- **études d'impact** des actions à 9 et 18 mois.
- **évaluation finale externe** (Consultant).
- **modules de formation** en Procédures de Protection de l'Enfance (Formation de formateurs).
- **soutien technique administratif et financier** aux partenaires
- **2 conférences/ateliers** pour la restitution des études
- **fonctionnement effectif des centres de ressources** (en ligne et in situ).